

PETITE ENFANCE

Appel à projets « Petite enfance »

Les conclusions de l'Étude des Besoins Sociaux de 2008 (soutien aux familles) et les demandes récurrentes des pouvoirs locaux ont confirmé la nécessité d'agir en ce qui concerne l'accueil de la petite enfance en Brabant wallon. Le Collège provincial, sous l'impulsion de Françoise-Florence Michel, Députée provinciale en charge de la Cohésion sociale, avait décidé de consacrer 2 M€ à l'axe « petite enfance » de sa politique et un appel à projets a été lancé en avril dernier.

À côté du soutien à la **création de nouvelles places d'accueil**, une demande spécifique concernant la **mise en conformité** de places d'accueil existantes est aussi apparue, pour éviter la fermeture de places existantes.

La date limite pour introduire les dossiers avait été fixée au 15 septembre 2011, de telle sorte que les demandes de subvention puissent être analysées avant la fin de l'année et que chaque pouvoir organisateur puisse connaître avant la fin de l'année 2011 la hauteur de la subvention que lui sera réservée pour pouvoir avancer dans son projet en connaissance de cause.

Cinq principes ont été adoptés : tous les types d'accueil sont visés, pour autant qu'ils soient reconnus, agréés ou subventionnés par l'ONE ; les milieux d'accueil publics bénéficient d'un bonus forfaitaire ; les pouvoirs locaux bénéficient d'un second bonus en fonction des moyens qu'ils consacrent à leur politique d'accueil de l'enfance ; les demandes de mise en conformité sont rencontrées ; les investissements recevables sont ceux effectués après le 01/01/10 et jusqu'en 2014 voire 2015.

Les résultats de l'appel à projets ont largement dépassé les attentes : les demandes totalisent un budget de **8 M€** et portent sur la **création de 957 places** et la **mise en conformité de 1 179 places existantes**. Face aux besoins criants exprimés et en cohérence avec ses priorités politiques, **le Collège provincial a décidé de répondre à l'ensemble des demandes**, en y réservant tous les moyens nécessaires.

Si tous ces projets sont effectivement réalisés, le nombre de places d'accueil augmentera de 20 % en BW...

VOICI UN PETIT TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DEMANDES PARVENUES À LA PROVINCE :

Les résultats -- 28 septembre 2011



	milieu public	milieu privé	crèche entrepr	accueil familial	total	mise en conformité
Beauvechain				4	4	10
Braine-l'Alleud	44	28			72	273
Braine-le-Château	24	0			24	67
Chastre	59	0			59	44
Chaumont-Gistoux	16				16	18
Court-Saint-Etienne	8				8	56
Genappe	6				6	
Grez-Doiceau	38	30			68	64
Hélécine				4	4	
Incourt	18				18	
Ittre	24	24			48	
Jodoigne		8			8	48
La Hulpe	12				12	
Lasne		18		3	21	
Mont-Saint-Guibert			40		40	18
Nivelles	36				36	
Orp-Jauche	38				38	4
Ottignies-LLN	39	59			98	264
Perwez		30			30	4
Ramillies		24		4	28	4
Rebecq	18	27			45	
Rixensart	75	20		8	103	79
Tubize	16				16	8
Villers-la-Ville		14		4	18	
Walhain	18				18	
Waterloo	20	22			42	5
Wavre	46	27		4	77	213
TOTAL	555	331	40	31	957	1179